



Centre de liaison sur l'intervention
et la prévention psychosociales

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MAUVAIS TRAITEMENTS ENVERS LES ENFANTS : EN SAVOIR PLUS POUR MIEUX AGIR

Montréal, le 1^{er} août 2005 - Le récent film de Luc Dionne, *Aurore* a dramatiquement stigmatisé la problématique des mauvais traitements envers les enfants qui, effectivement, préoccupe le Québec depuis le début du XX^e siècle. Aujourd'hui, la recherche psychosociale permet de mieux comprendre ce problème de société et d'en dresser un portrait réaliste. Statistique Canada estime à environ 40 000 le nombre d'enfants victimes annuellement d'abus physiques ou sexuels au Canada; ce nombre est à peu près équivalent à celui de la population des villes de Lévis, de Châteauguay, ou de Granby; il représente la quantité de personnes nécessaires pour remplir deux fois le Centre Bell de Montréal à pleine capacité. En termes de mauvais traitements psychologiques, une étude parue en 1996 a démontré que, cette année-là, 48% des enfants québécois en avaient été victimes. Enfin, Statistique Canada évalue à un demi million le nombre d'enfants exposés annuellement à la violence conjugale.

Depuis sa création, en 2000, le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP) a fait du bien-être des enfants un des thèmes prioritaires de ses travaux. Sa réalisation la plus récente dans le domaine est la publication de trois bilans de connaissances sur les mauvais traitements envers les enfants. Ces trois revues de littérature scientifique ont pour titres : *Les enfants exposés à la violence conjugale*, *Les mauvais traitements physiques et psychologiques envers les enfants* et *Le syndrome du bébé secoué*. Regroupant tous les résultats de recherche à jour, ces synthèses seront grandement utiles à tous ceux et celles qui travaillent auprès des enfants (travailleuses sociales et travailleurs sociaux, infirmières et infirmiers, médecins, enseignantes et enseignants...) car, en plus de leur donner accès aux dernières connaissances au sujet des mauvais traitements, les informations contenues dans ces bilans les aideront à orienter leurs pratiques afin de mieux intervenir. Dans chacun de ces bilans, on retrouve en effet une définition du problème, son historique et l'état de la situation actuelle; les conséquences reliées aux mauvais traitements sont également décrites, et ce, tant au niveau physique que psychologique. Enfin, ces textes font état des facteurs de risque et de protection ainsi que de certaines méthodes préventives.

On peut télécharger ces trois documents gratuitement en visitant le site Internet du CLIPP (www.clipp.ca).

Par ailleurs, sur la base de ces bilans et grâce à une subvention du Centre national de prévention du crime (CNPC), le CLIPP lancera à l'automne 2005 un programme de formation et une trousse de sensibilisation aux mauvais traitements envers les jeunes enfants; cette trousse comprendra trois documents vidéos de sensibilisation traitants, respectivement, des mauvais traitements physiques, des mauvais traitements psychologiques et du syndrome du bébé secoué. Quant au programme de formation, il s'adressera au personnel des Centres de la petite enfance du Québec et permettra à ces intervenants d'accroître leur connaissance de la maltraitance envers les enfants, de reconnaître les signes associés aux mauvais traitements, d'adopter les attitudes et les comportements les mieux appropriés à ces situations et d'offrir une aide précoce aux enfants et aux familles concernés. Une formation similaire, mais spécifique cette fois aux patrouilleurs des services de police du Québec sera disponible au printemps 2006.

- 30 -

Source : Henri Martin-Laval,
Directeur des communications,
Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales,
555, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200,
Montréal (Québec) H2Z 1B1
Téléphone. : (514) 393-4666, poste 2013 Télécopieur. : (514) 393-9843
Courriel : hml@clipp.ca